

220C5495
FR0010246322-OP017-AS09

21 décembre 2020

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.

EASYVISTA
(Euronext Growth Paris)

Le 18 décembre 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société EASYVISTA, déposée par Natixis, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Easyvista Holding (cf. D&I 220C5484 du 18 décembre 2020).

La note d'information de la société Easyvista Holding (visa n°20-607 en date du 18 décembre 2020) et la note en réponse de la société EASYVISTA (visa n°20-608 en date du 18 décembre 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera ouverte du **22 décembre 2020** au **13 janvier 2021** inclus.

Oddo BHF SCA se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Easyvista Holding, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix de 70 € par action visant la totalité des actions EASYVISTA non détenues par l'initiateur¹.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Les porteurs de BSA, qui souhaitent apporter leur bons de souscription d'action (BSA) à l'offre, devront notifier leur décision à Société Générale Securities Services, au plus tard à la date de clôture de l'offre, au moyen d'un ordre de cession de gré à gré au prix de l'offre des BSA conforme au modèle qui lui aura été remis par Société Générale Securities Services.